

Monique MARX

Expert Comptable diplômé par l'Etat
Commissaire aux comptes membre de la Compagnie de Colmar

ASSOCIATION LES SEPT PAINS

5, rue Saint Léon

67082 STRASBOURG Cedex

Association inscrite au registre des associations

Volume 80 – Folio n°237

Siret: 44413236900026

Code Naf: 853H

RAPPORT GENERAL

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

sur les comptes annuels

de l'exercice 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m' a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Les Sept Pains tels qu'ils sont joints au présent rapport
- la justification de mes appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

- Les règles comptables et les méthodes d'évaluation exposées dans l'annexe aux comptes ont fait l'objet d'une appréciation point par point et de la mise en oeuvre de contrôles pour vérifier leur bonne application,
- Les informations fournies dans l'annexe par rapport à la provision pour risques ont été rapprochées avec les demandes. Au vu des informations disponibles et d'un jugement intervenu pour des causes similaires, l'appréciation de la provision semble correcte.

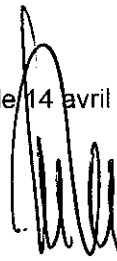
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Strasbourg le 14 avril 2008



Le commissaire aux comptes
M. MARX

Sommaire

1. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT 2007

Bilan au 31 décembre 2007

Compte de résultat au 31 décembre 2007

Compte de résultat par soldes intermédiaires de gestion au 31 décembre 2007

2. PREAMBULE

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règles et méthodes comptables

4. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Etat des subventions d'investissements

Etat des variations des Fonds Associatifs

Etat des provisions pour risques et charges

Etat des Fonds dédiés

Etat des variations des immobilisations

Etat des variations des amortissements

Etat des subventions à recevoir

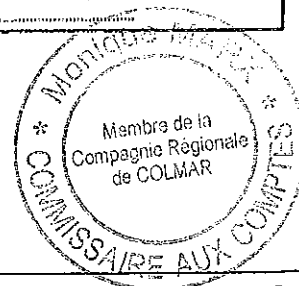
Etat des produits à recevoir

Etat des subventions constatées d'avance

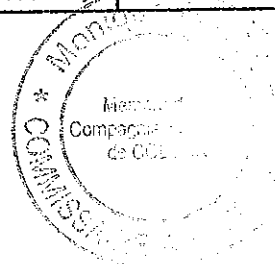
Etat des charges à payer

Etat des charges constatées d'avance

PASSIF		2007	2006
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise		51 952,50	63 953,50
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Dons et legs			
Subvention d'investissement sur biens renouvelables			
Réserves			
Excédents affectés à l'investissement			
Réserve de compensation			
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement			
Autres réserves			
Report à nouveau (gestion non contrôlée)			
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs			
Résultat sous contrôle de tiers financeurs		-4 072,82	-15 294,67
Dépenses non opposables au tiers financeurs			
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)		-15 946,83	11 221,85
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		5 237,03	
Provisions réglementées			
Couverture du besoin en fonds de roulement			
Amort. dérogatoires & prov. pour renouvellement immobilisations			
Réserves des plus-values nettes d'actif			
Droit des propriétaires			
TOTAL I		49 170,88	59 886,68
Comptes de liaison			
TOTAL II			
Provisions pour Risques		10 611,00	10 000,00
Provisions pour Charges		1 469,00	1 131,00
Fonds Dédiés		13 000,00	
TOTAL III		25 080,00	11 131,00
Dettes			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers (3)			13 880,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Redevables créditeurs		29,15	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)		41 075,73	11 273,16
Dettes sociales et fiscales		45 974,05	40 789,83
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes (5)		30 148,54	44 635,56
Produits constatés d'avance		48 962,72	61 442,71
TOTAL IV		156 190,22	174 021,26
Ecart de conversion (passif) TOTAL V			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		240 441,10	245 032,94
<small>(1) Dont comptes 1207 : et compte 1291 : : résultats sous contrôle de tiers financeurs (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques. (3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement. (4) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an 41 075,73 (5) Dont fonds des majeurs protégés & tutelles aux prestations sociales</small>			

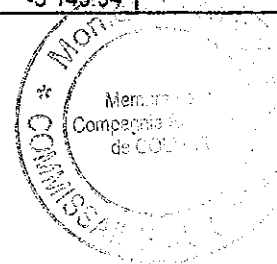


PRODUITS	Exercice 2007	Exercice 2006
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
- prestations de services	100 304,35	77 850,03
- divers	6 283,95	5 562,43
Production stockée ou déstockage de production		
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification		
Subventions d'exploitations et participations	200 585,00	237 989,00
Reprises sur amortissements et provisions	9 000,00	
Transferts de charges		
Autres produits	182 117,28	155 306,18
TOTAL I	498 390,58	476 707,64
Produits financiers		
De participations et des immobilisations financières		
Revenus des valeurs mobilière de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	3 042,24	1 620,35
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II	3 042,24	1 620,85
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	5 504,80	325,00
- exercices antérieurs	1 842,21	1 398,61
Sur opérations en capital	13 395,97	
Reprises sur provisions		
- reprises sur provisions réglementées : réserve de trésorerie		
- reprises sur provisions réglementées : réserve des plus-values nettes d'actif		
- reprises sur autres provisions		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Transferts de charges		
TOTAL III	20 742,98	1 723,61
TOTAL DES PRODUITS	522 175,80	480 052,10
RESULTAT DEBITEUR = Déficit	15 946,83	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	538 122,63	480 052,10



Compte de résultat par soldes intermédiaires de gestion

	31/12/2007	31/12/2006
	Montant Net	Montant Net
CHIFFRE D'AFFAIRE	106 588.30	83 412.46
Ventes de marchandises		
- Achats de marchandises		
- Variation stock marchandises		
= MARGE COMMERCIALE		
Production vendue : Biens		
+ Production vendue : Services	106 588.30	83 412.46
+ Production stockée		
+ Production immobilisée		
- Déstockage de production		
= PRODUCTION DE L'EXERCICE	106 588.30	83 412.46
MARGE COMMERCIALE		
+ PRODUCTION DE L'EXERCICE	106 588.30	83 412.46
- Variation de stock d'approvisionnements		
- Achats sous traitance		
- Achats non stockés mat. 1ères et fournitures	-69 668.80	-59 461.65
- Autres charges externes	-79 947.89	-81 741.23
VALEUR AJOUTEE		
+ Subventions d'exploitation	-43 028.19	-57 790.42
- Impôts, taxes et versements assimilés	200 685.00	237 989.00
- Salaires et traitements	-2 824.00	-2 489.00
- Charges sociales	-264 988.70	-244 357.43
- Charges sociales	-58 459.03	-59 461.24
= EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-168 614.92	-126 109.09
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-168 614.92	-126 109.09
+ Reprises s/charges exploitat° & transfert charges	9 000.00	
+ Autres produits	182 117.28	155 306.18
- Dotations aux amortissements et provisions	-30 367.99	-19 225.17
- Autres charges	-1 557.80	-460.90
= RESULTAT D'EXPLOITATION	-9 423.43	9 511.02
RESULTAT D'EXPLOITATION	-9 423.43	9 511.02
+ Quotes-parts de résultat s/opé.en commun		
+ Produits financiers	3 042.24	1 620.85
- Quotes-parts de résultat s/opé.en commun		
- Charges financières		
= RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-6 381.19	11 131.87
Produits exceptionnels	20 742.98	1 723.61
- Charges exceptionnelles	-30 308.62	-1 633.63
= RESULTAT EXCEPTIONNEL (1)	-9 565.64	89.98
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-6 381.19	11 131.87
+ RESULTAT EXCEPTIONNEL	-9 565.64	89.98
- Participation des salariés		
- Impôts sur les bénéfices		
= RESULTAT NET COMPTABLE	-15 946.83	11 221.85
(1) P.V. et M.V. s/cessions d'éléments d'actif	-5 146.34	



2. PREAMBULE

Lors de sa création, l'Association Les 7 Pains a signé avec l'Association Espace Arc en Ciel une convention d'occupation (sous location) des locaux sis 8 rue de l'Arc en Ciel où elle exerce son activité.

Or l'Association Espace Arc en Ciel a fait l'objet d'une liquidation judiciaire prononcée par le Tribunal d'Instance de STRASBOURG en septembre 2005. Dans le cadre de cette procédure, le liquidateur a demandé la libération des locaux à compter du 1^{er} novembre 2005.

Suite à l'intervention des Pouvoirs Publics, l'Association Les Sept Pains bénéficie du maintien de ses activités dans les locaux jusqu'à la signature de la vente desdits locaux.

La Fédération de Charité s'est portée acquéreuse de l'ensemble immobilier par rachat du bail emphytéotique en date du 16 mai 2007 et va y entreprendre des travaux de réhabilitation. Un espace de 500 m² est dévolu aux 7 Pains.

En conséquence, la Fédération de Charité a signé une convention de mise à disposition des locaux avec les 7 Pains pendant la durée de travaux. A l'issue de cette période un bail d'une durée de 12 ans sera conclu.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis selon les dispositions du plan comptable général et des règles particulières applicables aux associations.

Les méthodes comptables retenues sont principalement les suivantes.

Subventions d'investissement allouées

Les subventions d'investissement sont comptabilisées directement en capitaux propres « subvention d'investissements affectée à des biens renouvelables » lorsque le renouvellement du bien incombe à l'association.

Dans le cas contraire, elles sont ramenées au résultat en fonction de la durée d'amortissement du bien financé.

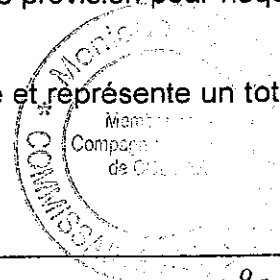
Provisions pour risques et charges

Trois salariés ont introduit une demande d'instance au Conseil de Prud'hommes en novembre 2005 et en juillet 2007 pour des raisons similaires.

La première affaire a été jugée, la demande de dommages et intérêts ayant été rejetée.

De ce fait, le montant des autres indemnités réclamées fait l'objet d'une provision pour risques à hauteur de 10 611 €.

Par contre, le montant des dommages et intérêts n'est pas provisionné et représente un total de 32 000 €.



Fonds dédiés

Ce poste enregistre les engagements restant à réaliser au titre des subventions affectées.

Immobilisations et Amortissements

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires ou à leur coût de production).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires en fonction de la durée d'usage qui reste maintenue :

- matériel et mobilier	5 à 10 ans
- matériel informatique	3 ans
- agencements et installations	5 à 10 ans

La dotation aux amortissements est calculée au prorata temporis l'année de l'acquisition du bien.

L'Association n'a pas de biens immobilisés susceptibles d'être ventilés en composants. Par ailleurs, elle n'est pas concernée pour le moment par le choix de la comptabilisation des frais d'acquisition ou de frais financiers intercalaires susceptibles d'être incorporés au coût d'un investissement.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Evaluation des valeurs de placement

Les valeurs de placement sont comptabilisées au coût d'acquisition.

Lorsque la valeur vénale à la clôture est inférieure au coût de l'acquisition, il est effectué une provision pour dépréciation correspondant à la différence entre le coût d'acquisition et la valeur vénale.

Autres dettes

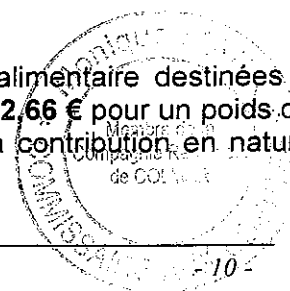
Ce poste inclut un montant de 16 400 € correspondant à un trop perçu au titre de la subvention FSE.

Produits constatés d'avance

Sont comptabilisés dans ce poste les produits perçus au cours de l'exercice qui concernent l'exercice suivant ou qui n'ont pas été utilisés totalement selon leur objet à la clôture de l'exercice.

Contribution en nature

L'Association bénéficie de la distribution de denrées par la banque alimentaire destinées à l'élaboration des repas sociaux. La valeur réelle des achats est de **80 742,66 €** pour un poids de 21 061,20 kilos. La participation de solidarité s'élève à **2 422,28 €**. La contribution en nature s'élève en conséquence à **78 320,38 €**.



Il est précisé que la distribution est réalisée en fonction des dates de péremption des produits. De ce fait, l'association bénéficie souvent d'une distribution supérieure aux besoins.

4. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

4.1. ETAT DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

ETAT DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	
Solde au 01/01/2007	33 953,30 €
Mouvements de l'exercice	0,00 €
Solde au 31/12/2007	33 953,30 €
ORIGINES DES SUBVENTIONS	
Fédération de Charité	9 760,00 €
Caisse d'Epargne	4 300,00 €
Fondation Kronenbourg	3 000,00 €
Conseil Régional Alsace	8 546,30 €
Fonds Départemental Insertion	1 374,00 €
Conseil Général du Bas Rhin	3 534,70 €
Ville	3 438,50 €
TOTAL	33 953,50 €

4.2. ETAT DE VARIATIONS DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres				
Fonds associatifs sans droit de reprise	30 000,00 €			30 000,00 €
Subventions d'investissement sur biens	33 953,50 €	0,00 €		33 953,50 €
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	-15 294,67 €	11 221,85 €		-4 072,82 €
Résultat de l'exercice	11 221,85 €	-15 946,83 €	11 221,85 €	-15 946,83 €
Sous-total	59 880,68 €	-4 724,98 €	11 221,85 €	43 933,85 €
Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Subvention d'équipements biens non renouvelables	0,00 €	5 633,00 €	395,97 €	5 237,03 €
Provisions réglementées				
Droit des propriétaires (commodat)				
Sous-total	0,00 €	5 633,00 €	395,97 €	5 237,03 €
TOTAL	59 880,68 €	908,02 €	11 617,82 €	49 170,88 €

4.3. ETAT DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature	Solde au 31.12.2006	Dotations	Reprises	Solde au 31.12.2007
Provision litige prud'hommal	10 000,00 €	9 611,00 €	9 000,00 €	10 611,00 €
TOTAL	10 000,00 €	9 611,00 €	9 000,00 €	10 611,00 €

4.4. ETAT DES FONDS DEDIES

Nature	Solde au 31.12.2006	Engagements à réaliser	Reprises	Solde au 31.12.2007
Travaux	0,00 €	13 000,00 €	0,00 €	13 000,00 €
TOTAL	0,00 €	13 000,00 €	0,00 €	13 000,00 €

4.5. TABLEAU DE VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS

Nature	Valeur au 31.12.2006	Acquisitions	Sorties	Valeur au 31.12.2007
Brevets	454,20 €			454,20 €
Installations et aménagement	10 843,67 €	3 512,39 €		14 356,06 €
Matériel et Outillage	31 538,86 €	9 539,30 €	10 997,39 €	30 080,77 €
Matériel bureau et informatique	7 478,23 €	- €		7 478,23 €
Total des immobilisations	50 314,96 €	13 051,69 €	10 997,39 €	52 369,26 €

4.6. TABLEAU DE VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS

Nature	Amortissements au 31.12.2006	Dotations	Reprises	Amortissements au 31.12.2007
Licences	239,20 €	- €		239,20 €
Installations et aménagement	10 843,67 €	613,95 €		11 457,62 €
Matériel et Outillage	17 370,74 €	5 678,85 €	5 852,05 €	17 197,54 €
Matériel bureau et inform.	4 847,20 €	1 464,19 €		6 311,39 €
Total amortissements	33 300,81 €	7 756,99 €	5 852,05 €	35 205,75 €

4.7. ETAT DES SUBVENTIONS A RECEVOIR

SUBVENTIONS A RECEVOIR		20 447,00 €
Subvention Ville Gardiennage	2 947,00 €	
Subvention PLIE - FSE	10 000,00 €	
Subvention Etat ACI	7 500,00 €	

4.8. ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR

CNASEA 2007	567,34 €
-------------	----------

4.9. ETAT DES SUBVENTIONS CONSTATEES D'AVANCE

SUBVENTIONS PERCUES D'AVANCE		48 962,72 €
DDASS - Action Hivernale 2007/2008	43 577,00 €	
Fédération de Charité Repas sociaux	3 748,00 €	
Dons restants à utiliser	1 637,72 €	

4.10. ETAT DES CHARGES A PAYER

CHARGES A PAYER		13 691,00 €
Honoraires Commissaire aux comptes	3 139,50 €	
CNASEA 06/07	2 645,96 €	
Congés payés courus	5 593,06 €	
Charges sur congés payés	2 312,48 €	

4.11. ETAT DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

		1 043,15 €
Assurances AXA mutlirisques et mandataires sociaux	801,00 €	
Abonnement ASH	115,00 €	
URSEIA	112,10 €	
Agenda 2008	15,05 €	

